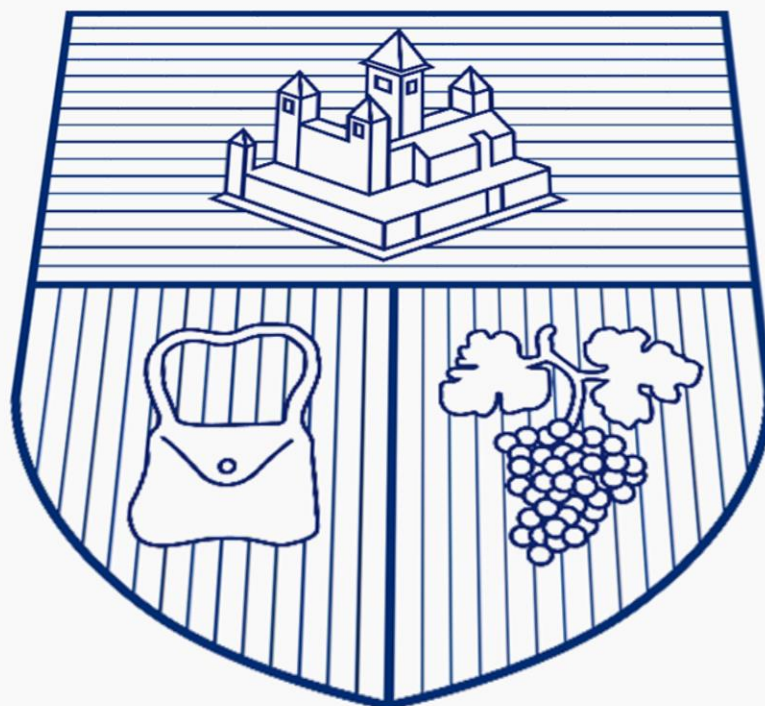


# **NOTE D'ORIENTATION & DE POLITIQUE BUDGÉTAIRE**

**2021**



**SAINT-JOSSE  
SINT-JOOST**

**ORIËNTATIENOTA &  
BEGROTINGSBELEID**

Cette note d'orientation trace à grands traits les axes politiques fondamentaux choisis par le Collège pour 2021 et qui impactent tout particulièrement les finances et le budget, qu'il s'agisse du financement général, de la fiscalité et des politiques transversales, dont la politique RH.

## 2020 Bilan d'une année « particulière »

En 2020, la pandémie **COVID-19** a frappé durement le monde entier, y compris au niveau financier.

Les pouvoirs publics ont dû faire face à des dépenses imprévues, tant au niveau logistique comme l'approvisionnement en masques buccaux et en tests virologiques, mais également en aidant sa population en souffrance entre autres par des aides alimentaires.

Notre vie toute entière, à tous et toutes, a été impactée ; des milliers de gens se sont retrouvés au chômage, technique ou non ; des milliers d'entreprises sont au bord du gouffre et il est à prévoir qu'un certain nombre d'entre elles feront faillite dans un avenir plus ou moins proche. Derrière les chiffres, ce sont des hommes et des femmes qui souffrent.

La commune de Saint-Josse-ten-Noode ne fait pas exception : la crise sanitaire l'a impactée, parfois durement, au niveau de sa population mais également de son personnel ; en 2020, elle a dû prendre à bras le corps les problématiques engendrées par le lock-down, le confinement, la fermeture des commerces, le télétravail obligatoire, etc.

Au même titre que ses consœurs, elle a joué un rôle considérable et totalement ignoré des médias en faisant respecter les décisions gouvernementales notamment du point de vue des mesures sanitaires, par une communication en temps réel par rapport aux mesures successives, en matière de logistique également, en épaulant IRIScare dans la distribution des masques et du matériel de protection personnel aux médecins, infirmières à domicile, maison de repos, etc.

Elle a dû inventer de nouvelles manières de faire et s'inventer à chaque instant ; changer son organisation de travail, parfois, de semaine en semaine ; digitaliser, à marche forcée, sa manière de se réunir, certaines de ses activités, sa manière de recevoir la population.

### **A circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles !**

En 2020, la commune a fait des choix qui ont eu un impact au niveau financier.

Au niveau de la population, elle a fait fabriquer et a distribué elle-même plus de 27.000 masques. Elle a fourni des aides alimentaires aux citoyens fragilisés par la crise. Elle a aidé

les commerçants à se protéger lors du déconfinement en fabriquant et distribuant des plexi de protection, etc.

Au niveau RH, elle a épargné le chômage technique à son personnel en le mettant à disposition d'autres services ou en assignant à d'autres tâches les collaborateurs qui ne pouvaient pas exercer leurs fonctions habituelles en raison par exemple, de la fermeture des crèches, des salles de sports, des bibliothèques, etc.

Elle a encouragé et récompensé les efforts exceptionnels fournis par ses collaborateurs tout au long de l'année, y compris financièrement, en octroyant une prime sous forme d'eco-chèques et de chèques consommation.

## 2021 « re »venir à l'essentiel

Afin de maintenir son « core business »

*c'est-à-dire, avant tout, le service à sa population et aux entreprises, l'entretien de son patrimoine, la sécurité de son territoire, tant du point de vue sanitaire qu'au niveau plus classique de la sécurité de l'espace public,*

et, afin de maintenir ses finances à flot,

le Collège des Bourgmestre et Echevins fait le choix aujourd'hui de « re »-venir à l'essentiel.

Pour ce faire et en vue de maintenir un équilibre budgétaire, le Collège a fait des choix drastiques en matière financière pour l'année 2021. Nous les exposons dans leurs grandes lignes ci-après.

### Des dépenses ordinaires sous contrôle

Globalement, elle **compresse fortement ses dépenses ordinaires**.

Ainsi, par rapport au budget modifié de 2020<sup>1</sup>, elle axe ses efforts en 2021 sur la diminution de ses :

- Dépenses de fonctionnement : - 3.180.000 €.

Cette diminution est due, entre autres, à la disparition du loyer lié à la location du bâtiment « Artemis » suite à l'achat du bâtiment de la rue Royale 284, à l'extinction des

---

<sup>1</sup> Le budget modifié de 2020 comprenait une série de dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire comme l'achat des masques buccaux, la confection des plexi de protection pour les commerçants et l'administration communale, le financement de la prime communale et régionale au personnel, la diminution de certains loyers (AIS, HBM, locataires sociaux, etc.

dépenses exceptionnelles engagées en 2020 en vue de la gestion de la crise sanitaire, etc.

- Dépenses de transfert : - 2.224.000 €

Cette diminution s'explique par la liquidation de certains reliquats et arriérés dus à la Zone de Police pour des contrats de sécurité et de mobilité. Le rattrapage a été fait l'an dernier. En 2021, la commune paiera uniquement sa dotation à la zone de police.

Elle aidera sa population en octroyant à chaque citoyen tennodois un chèque pour l'encourager à « **consommer local et solidaire** » : ces chèques pourront être utilisés dans les commerces situés sur le territoire communal ce qui sera un « coup de pouce » à la relance de l'économie (budget de 300.000 € en 2021).

En 2021, la commune poursuit ses efforts dans la lutte contre le coronavirus en mettant à la disposition des plus fragiles (PMR, personnes âgées, ...) un moyen de locomotion pour se rendre dans les centres de vaccination régionaux et pour les aider préalablement à s'inscrire en ligne pour les prises de rendez-vous.

Il est également à noter qu'elle organise, sur base volontaire, des tests salivaires de manière systématique toutes les semaines : ainsi, tout le personnel travaillant dans les écoles et les crèches a la possibilité, s'il le souhaite, d'effectuer un dépistage salivaire hebdomadaire.

## **Des investissements soutenus par des subsides provenant des pouvoirs publics**

En ce qui concerne les **grands investissements publics, et, donc, le budget extraordinaire**, le Collège des Bourgmestre et Echevins a choisi de poursuivre les grands projets entamés précédemment comme la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale, les études pour la rénovation / construction de logements dans le Quartier Nord (subside Contrat de Rénovation Urbaine - CRU), le projet d'aménagement des trois tunnels sous la voie de chemin de fer au Quartier Nord (CRU), la mise en œuvre du masterplan dans les écoles, etc..

Il a pris la décision forte, à ce stade, de ne pas entamer de nouveaux projets s'ils ne sont pas subsidiés à une hauteur conséquente.

Bien entendu, les projets de sécurisation des bâtiments et de diminution de la consommation énergétique seront poursuivis vu leur impact positif mais indirect sur les dépenses ordinaires.

## **Recettes & Subsidies**

Outre les recettes liées à l'indexation annuelle de 2,5% des taux de la plupart des taxes communales, l'assiette fiscale de certaines sera agrandie notamment en matière de surfaces de bureaux (voir par exemple, la fin des travaux dans de grands complexes immobiliers).

Par ailleurs, des activités communales comme, par exemple, la bibliothèque francophone, seront subsidiées à un plus haut niveau dans l'avenir ce qui permettra à la commune de diminuer pour ce poste ses dépenses de fonctionnement et de personnel